

NOTE D'ORIENTATION*

Si les hommes sont souvent les premiers à être arrivés en France pour des motifs professionnels, les femmes sont désormais moteurs de l'intégration et souhaitent être actives dans la société d'accueil.

Cependant la situation migratoire, le contexte familial, le fonctionnement culturel et la maîtrise parcellaire des compétences communicatives en français font qu'une partie d'entre elles est confrontée à des situations fragilisantes. Autonomes dans leur pays d'origine, elles veulent « se débrouiller » dans la vie quotidienne, mieux comprendre les règles et les modes de fonctionnement de la société française, être à même d'exercer plus facilement diverses responsabilités, de parent, d'administrée, de salariée, de locataire, de consommatrice, etc.. en un mot devenir autonomes dans la vie sociale et professionnelle et être actives.

Pour les accompagner dans la réalisation de ces souhaits, donc leur permettre de traduire ces besoins en compétences sociales en communication, fortement déterminantes dans les processus d'intégration et les dynamiques de cohésion sociale, **une action spécifique** s'est organisée, celle des

Ateliers de Savoirs socio-Linguistiques

La Direction Régionale de l'Ile de France soutient depuis 2004 une formation-action dans laquelle s'impliquent, chaque année, environ 250 personnes, formateurs-animateurs ou responsables d'associations et agents de développement local des 8 départements franciliens. L'objectif premier de réaliser, dans une démarche de co-construction, un « guide descriptif méthodologique » s'est concrétisé en 2005. Depuis, des groupes de travail poursuivent la démarche engagée afin d'accompagner l'évolution des pratiques et l'élaboration d'outils pédagogiques de positionnement, de suivi et d'évaluation des acquis. 250 structures dont l'action se déroule sur environ 350 sites pour 15 000 personnes, majoritairement des femmes, sont potentiellement concernées.

Le Comité Interministériel à l'intégration du 24 avril 2006 a recommandé un certain nombre d'actions de soutien des parcours d'intégration des femmes dont celle de développer les ateliers de savoirs socio-linguistiques considérés comme favorisant une meilleure connaissance des lois, des codes sociaux et des services publics de la société française.

*(extrait du programme régional présenté au Comité Régional du 15.02. 2007)

Le Conseil d'Administration de l'ACSE du 13 décembre 2006 a proposé de conforter la mise en œuvre de ces ateliers pour favoriser l'autonomie sociale et professionnelle, particulièrement en direction des femmes, sous réserve du respect de critères spécifiques différenciés de la formation linguistique. Les conclusions d'un audit stratégique national ont, en effet, souligné l'importance d'inscrire ces ateliers dans un dispositif de qualité comportant notamment un « référentiel », des objectifs précis et la mise en œuvre d'évaluations.

OBJECTIF GENERAL

Développer l'autonomie sociale ou professionnelle des participant(e)s, prioritairement des femmes, leur permettant d'agir de façon harmonieuse dans la société française et de construire des parcours cohérents et adaptés à leurs projets personnels qu'il s'agisse d'un projet d'autonomie sociale, d'un projet professionnel ou d'un projet d'engagement citoyen.

Partir de la demande des participant(e)s lors des accueils d'entretien-évaluation et la traduire en positionnement au regard des acquis et des besoins exprimés par rapport à l'utilisation des espaces sociaux de proximité, ainsi qu'au degré de communication nécessaire au bon fonctionnement dans ces espaces.

Acquérir des compétences sociales en communication liées aux besoins de mobilité, d'observation, de questionnement, d'action des participant(e)s, dans le champ de la vie personnelle, de la vie publique ou citoyenne en rapport avec le fonctionnement de la société. Ces compétences relèvent du domaine du savoir-faire social en particulier et des rapports sociaux en général.

Favoriser la pratique de l'auto-évaluation qui contribue au développement de l'autonomie en situation d'apprentissage. Chaque participante doit pouvoir mesurer ses acquis au regard de son positionnement initial et de son projet. Cette démarche devrait porter sur les espaces travaillés durant les ateliers.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La démarche pédagogique est axée sur le développement des relations partenariales avec les espaces sociaux, culturels et institutionnels. Les interactions entre les acteurs locaux et les participant(e)s aux ASL servent de support à la démarche pédagogique organisée en 3 phases : l'observation, l'exploration et l'appropriation des espaces favorisant l'implication concrète des participant(e)s et la pratique de la langue. Les techniques d'enquêtes sont d'ailleurs largement encouragées pour faciliter et accélérer ces appropriations.

Elle implique la mise en place d'une dynamique de projet :

- . articulant les objectifs du projet social de la structure, de l'action ASL, et des instances territoriales impliquées dans l'action (ex. ville – cucs/préfecture – acse – ou autre institution)
- . croisant les dynamiques de l'action, des besoins spécifiques des usagers et les projets proposés à l'échelle locale, départementale ou territoriale. La mobilité et la transversalité caractérisent en effet la dynamique ASL.

Cette approche nécessite non seulement la mise en œuvre d'outils encourageant la communication mais aussi des interactions permanentes permettant de saisir toute dynamique territoriale. La mobilité des acteurs favorise la mobilité des participants.

Le « **guide descriptif** » co-produit par des formateurs-animateurs, et des responsables d'associations dans le cadre de la formation-action animée par le CLP*, peut être considéré comme un outil d'aide à la formalisation de contenus. Il s'agit d'une aide pédagogique à l'élaboration de projets émanant d'un contexte et de besoins particuliers. Ainsi divers outils ont été élaborés, tels que de nouvelles fiches de travail, des grilles de positionnement, de suivi et d'évaluation. Les contenus peuvent varier et se développer avec l'émergence de nouveaux espaces sociaux à travailler.

Il s'agit donc de contenus portés par une dynamique de projet qui laisse place à l'initiative et à la richesse des propositions. D'ores et déjà des outils ont été élaborés en ce qui concerne l'utilisation de certains espaces sociaux liés à la vie publique (ex. l'ASL – l'école – les transports..), à la vie culturelle (les activités municipales – les lieux de spectacle), à la vie personnelle (le logement – la santé – l'argent et les services bancaires – la poste..), à la vie citoyenne et fonctionnement de la société (la République et la démocratie – les institutions administratives..).

Pour favoriser le travail en groupe tout en permettant une prise en compte des évolutions individuelles, l'organisation des ateliers et des mises en relation qui s'en réfèrent nécessite une certaine souplesse organisationnelle dans le temps et dans l'espace. Néanmoins, les objectifs opérationnels et les modalités d'action doivent être clairement lisibles et visibles.

LES PORTEURS DE PROJETS

Ce sont des associations de proximité ou centres sociaux favorisant le maintien ou la restauration du lien social dans les quartiers d'habitation. Elles sont caractérisées par un ancrage territorial, un maillage de liens avec les partenaires locaux, institutionnels et associatifs, et une activité diversifiée pluridimensionnelle élaborée bien souvent avec les usagers (individus ou familles). Cette expérience dans le champ de l'intégration et le développement du lien social et de la citoyenneté doit contribuer à qualifier le projet ASL.

Pour animer le projet ASL en articulation avec le projet associatif,

3 fonctions essentielles sont recommandées :

- . l'accueil-positionnement durant lequel s'établit la pertinence de la demande pour les ASL - chaque personne sera positionnée dans un atelier en fonction de son degré de connaissance et d'utilisation de l'environnement et de son degré de communication orale.
- . la formation-animation prépare et met en œuvre l'exploitation des contenus au cours séances pédagogiques au sein de l'atelier ou à l'extérieur.
- . la coordination, pivot clé du projet pédagogique, elle permet d'organiser et d'articuler l'ensemble, elle assure la bonne évolution du projet, marque les axes forts de l'action en cohérence avec les objectifs du projet, de la structure et du territoire.

Les caractéristiques des structures et des ateliers doivent permettre un développement de l'usage social de la langue.

* Comité de Liaison pour la Promotion des migrants et des publics en difficulté.